



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.



NOUVELLE AGRESSION : LE PROFESSIONNALISME DES PERSONNELS FACE À L'ABSENCE D'HUMANITÉ

Une fois encore, la violence s'est invitée au sein de notre établissement. Le 15 juillet 2026, lors d'un simple entretien de recadrage mené par un chef adjoint de bâtiment accompagné d'un agent, une personne détenue, mécontente de la prise en charge dont elle faisait l'objet, a tenté de porter un coup de poing à notre officier.

Grâce au professionnalisme et au sang-froid de l'agent et de l'officier présents, l'agression a pu être maîtrisée avant que les conséquences ne soient plus graves. Une intervention rendue d'autant plus difficile que l'individu avait pris la précaution de s'enduire le corps de crème afin de compliquer sa maîtrise.

Le bilan est lourd : un officier blessé, souffrant d'une entorse de la main avec une suspicion de fracture de l'auriculaire, ainsi qu'un agent confronté au choc psychologique qu'engendre une telle agression.

Le SPS-CEA dénonce une nouvelle fois les défaillances des dispositifs d'alarme, mais également le manque de considération de notre direction. Alors qu'un collègue venait d'être agressé et blessé, aucun membre de la direction ne s'est déplacé pour prendre de ses nouvelles ou l'accompagner à l'hôpital. En revanche, les documents relatifs à son accident de travail sont, eux, arrivés jusqu'à lui sans délai. Comme si cela ne suffisait pas, il lui a également été demandé de fournir les écrits nécessaires à la remontée d'incident, alors même que celle-ci avait déjà été effectuée. Blessé, il a même dû réorganiser lui-même son bâtiment afin de permettre aux agents de rédiger leurs comptes rendus.

Le SPS-CEA le rappelle avec force : les procédures administratives ont leur importance, mais elles ne remplaceront jamais l'accompagnement humain qu'un personnel est en droit d'attendre après une agression.

Le SPS-CEA tient à remercier la cheffe de détention adjointe, qui a accompagné notre collègue aux urgences, ainsi que la directrice placée, qui a pris de ses nouvelles à plusieurs reprises dans les 24 heures ayant suivi les faits.

Le SPS-CEA sera, comme toujours, aux côtés des collègues agressés afin de les accompagner dans leurs démarches et de défendre leurs droits.

Le SPS-CEA exige que cette agression fasse l'objet d'une réponse disciplinaire locale et pénale à la hauteur de la gravité des faits.

Le SPS-CEA félicite l'ensemble des personnels qui, malgré cette violence, ont su faire preuve d'un sang-froid exemplaire et du professionnalisme qui les caractérise. Enfin, le SPS-CEA adresse tout son soutien et souhaite un prompt rétablissement à notre collègue blessé.

Le Bureau local, le 17/07/26